

Consultation par tranche d'âge

La sectorisation par tranche d'âge répond à un besoin majeur, celui d'assurer une meilleure prévention dont la finalité à moyen terme est de réaliser des économies substantielles en réduisant le coût élevé des pathologies lourdes. Pour ce faire, il faut donc en détecter à temps les causes pour mieux les éviter. En quelque sorte, il s'agit de réaliser une meilleure définition des risques encourus à tout moment de la vie.

Ce concept, produit de la réflexion des praticiens, n'avait pu, jusqu'à maintenant, être soumis à une réelle expérimentation.

De nombreux médecins libéraux ont rapidement compris tout l'intérêt que présentait cette démarche et, sur un panel de 244 praticiens (ceux qui ont participé à l'opération "premier média régional de santé"), 150 d'entre eux ont spontanément accepté de tester l'opération début 2006.

C'est ainsi qu'un outil a pu être créé sous la forme d'un court questionnaire personnalisé qui permet au patient de visualiser son comportement et d'en déceler les risques pour sa santé. C'est une vraie prise de conscience qui révèle au patient les éventuels facteurs dommageables inhérents à son mode de vie, les recommandations de son médecin traitant permettant au patient de modifier son comportement afin que sa vie ne soit pas menacée.

Ce questionnaire simple mais qui aborde les points essentiels (basé sur les données du logiciel serveur EsPer expérimenté en 2004) a pu être élaboré grâce à notre partenariat avec le laboratoire de Santé Publique du professeur Joël Ménard de l'hôpital Broussais à Paris.

Le médecin traitant remplit alors le questionnaire en interrogeant son patient et note ses recommandations ; il peut aussi s'il le juge utile décider avec lui de consultations ultérieures. Le patient devient ainsi l'interlocuteur direct et privilégié de sa santé, ce qui favorise la confiance entre son médecin et lui.

Inquiéter et rassurer, inquiéter pour rassurer, c'est la prise de conscience des risques encourus qui aboutit à un processus destiné à corriger les éventuels errements de nature à conduire, par leur répétition, à une possible détérioration de la santé.

Si l'on voulait définir la démarche, on pourrait dire que cette consultation par tranche d'âge personnalisée grâce au questionnaire pourrait être **"l'ambition d'apprendre le bien vivre, condition d'accès au bien être"**.

